



**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 SEPTEMBRE 2011**

- PRESENTS : M. R. HUGON, Vice-Président
M^{me} C. HERZIG DAVIDOVIC, Secrétaire
- M^{mes} M. CALAME, I. GIANNATTASIO, M. GOSSAUER, T. MARET,
V. MORON, J. NOVERRAZ et A.-M. PUTTON
- MM. R. BONO, C. BRUHIN et B. VIRET
- M. R. GUNTER, Maire
M. X. BEUCHAT, Adjoint
M. P. BOUVIER, Adjoint
- EXCUSE : M. M. GALLAY, Président

La séance est ouverte par **M. le Vice-Président** à 20h00.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2011

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Futures constructions route de Bellegarde - chemin des Courtes

M. Gunter revient sur le dépôt de dossier auprès du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) concernant 2 parcelles situées à l'entrée du village et adoptées dans le cadre d'un PLQ.

A la suite d'un entretien avec le directeur de l'office du logement, les éléments suivants ont été relevés et confirmés : 1) les zones de construction classées en zone 4B protégée de développement sont soumises à des dispositions spéciales, soit au minimum 50% de logements d'utilité publique (LUP). 2) Une dérogation est possible pour autant que d'autres PLQ soient réalisés dans le même périmètre. Dans ce cas, une répartition peut être envisagée et convenue avec les promoteurs. Une

réunion est donc prévue prochainement à l'office du logement avec les deux promoteurs et l'Exécutif. 3) Une répartition équitable de LUP est effectivement appliquée au niveau cantonal.

b) Aménagement d'un trottoir

M. Gunter confirme la future construction d'un trottoir face au Proxi (chemin de Champlong 43 à 49). Pour rappel, en 2007, une demande d'autorisation d'aménagement de la parcelle avait été déposée pour des réfections d'immeubles, une création de trottoir ainsi qu'un parking visiteurs. Certains travaux ont été réalisés, le trottoir et le parking sont toutefois restés en suspens. Suite aux travaux non exécutés, la commune étant intéressée par ce projet pour une question de sécurité, une prise de contact a eu lieu avec la société Chancimo et la copropriété actuelle afin d'obtenir une cession de servitude. Les démarches ont finalement abouti le 31 août 2011, avec la signature de l'acte notarié entre Chancimo et la commune. La construction du trottoir, à charge de la commune pour un montant de CHF 50'000.- et payée via la taxe d'équipement, pourra donc commencer prochainement.

Mme Calame rejoint la séance à 20h15.

c) Actes de vandalisme

M. Gunter signale des actes de vandalismes perpétrés sur la voie publique au chemin de l'Ecole, dans la nuit de la fête des promotions (du 1^{er} au 2 juillet). Des plantes de géraniums furent arrachées dans les bacs accrochés à la barrière de la cour du bâtiment abritant la garderie des Crocolions. A la suite de ces actes regrettables et stupides, la police a été contactée et une plainte pénale déposée. Les auteurs seront poursuivis et condamnés si leur identité est découverte. Un article paraîtra à ce sujet dans le prochain journal communal.

d) Famine et sécheresse dans la Corne de l'Afrique

M. Gunter propose de verser CHF 500.- aux pays situés dans la Corne de l'Afrique (principalement en Somalie, au nord du Kenya et en Ethiopie) à titre d'aide humanitaire.

M. le Vice-Président demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

e) Chantiers route de Bellegarde – chemin de Champlong

M. Beuchat précise que les travaux de construction d'un trottoir route de Bellegarde – chemin de Champlong démarreront la semaine prochaine pour une durée de 3 semaines. En parallèle, les travaux à la route de Bellegarde ont débuté depuis peu. **M. Beuchat** a sollicité le responsable du Service des routes, M. Duboux, pour qu'il dépose une demande d'autorisation complémentaire pour des travaux concernant le tronçon de route de Proxi jusqu'à la mairie. Sur le principe, le Service des routes semble favorable à cette demande; toutefois, la contrainte de la circulation TPG demeure à être examinée.

f) Passage piétons sur la route de Chancy à la hauteur du chemin de Léchard

M. Beuchat se réfère à un courrier reçu du Service des routes, en début d'année, concernant un projet de passage piétons à la hauteur du chemin de Léchard, à proximité du Relais Fleuri. Après consultation du dossier, la commune estime que ce carrefour manque de visibilité et nécessite une

réduction de vitesse sur ce tronçon. Une traversée piétonne à cet endroit devrait être accompagnée de mesures de modération de trafic (réduction de la vitesse des véhicules, îlot médian, feux clignotants signalant l'emplacement de la traversée piétonne). A la suite de ces remarques, le Service des routes a décidé d'installer un éclairage et un îlot central. Un nouveau projet sera certainement envoyé pour accord à la commune.

g) Plan directeur du réseau routier

M. Beuchat fait savoir qu'une 2^{ème} séance d'information s'est déroulée récemment concernant le projet de plan directeur du réseau routier. Le plan est actualisé tous les 4-5 ans et il tient compte de l'évolution cantonale (urbanisation, transports publics, etc.). Selon le compte-rendu de séance et autre document provisoire reçus en mairie, des points positifs sont pris en considération, relève **M. Beuchat**. Il est noté dans ce document que si la faisabilité du barrage de Conflan est démontrée, des études pourront être engagées pour la construction éventuelle d'une route d'évitement au-dessus du barrage. **M. Beuchat** a cependant observé une incohérence dans le projet de plan directeur du réseau routier. En effet, il est prévu de simplifier la hiérarchie du réseau routier et, notamment, de ne conserver en réseau primaire uniquement les axes d'importance cantonale. Dans cette refonte, la route de Chancy, y compris la traversée du village, resterait en réseau primaire, ce qui révèle l'importance cantonale de cette pénétrante pour le canton. En parfaite contradiction avec ce qui précède, l'importance du projet d'évitement de Chancy reste qualifiée « d'importance locale », alors qu'elle devrait être requalifiée « d'importance cantonale ». **M. Beuchat** formulera des observations dans ce sens par rapport à ce projet de plan directeur du réseau routier.

h) Matinée propreté

M. Beuchat rappelle que la matinée du samedi 24 septembre 2011 sera consacrée à la propreté. Il invite les Conseillers municipaux à participer au ramassage des déchets dans différents sites de la commune et se joindre ainsi à la population chancinoise.

i) Journée de l'énergie

M. Beuchat annonce que la journée annuelle de l'énergie aura lieu à Berne le mercredi 28 septembre 2011. Les Conseillers municipaux intéressés sont invités à se rendre sur place à cette occasion. Cette manifestation donnera un aperçu de la stratégie énergétique définie par la Confédération pour 2050.

j) Visite de Mme Künzler, Conseillère d'Etat

M. Beuchat informe les Conseillers municipaux de la visite en début d'année 2012 de Mme Künzler, Conseillère d'Etat, Présidente du Département de l'intérieur et de la mobilité et Responsable des relations canton/communes. Dans cette perspective, il est souhaité que la commune transmette prochainement une liste de sujets à discuter. **M. Beuchat** a déjà établi une liste provisoire (gare de Pougny, route d'évitement, zone de tirs, barrage de Conflan, nouvelle station d'épuration, etc.) et invite les Conseillers municipaux à songer à d'autres sujets de préoccupation.

k) « Journée à pied à l'école »

M. Bouvier compte sur la présence des membres de la commission des affaires sociales, sports et loisirs le jeudi 22 septembre 2011 à l'occasion de la « Journée à pied à l'école ». Cette journée est mise sur pied en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves (APE). Les Conseillers municipaux seront chargés d'accueillir les parents d'élèves et les enfants (café, croissants).

l) Réaménagement de la salle communale

M. Bouvier rappelle que les travaux, notamment les sanitaires, ont débuté à la salle communale. Ils devraient être achevés d'ici fin novembre selon les architectes chargés de ces rénovations. La journée de l'Escalade prévue le 9 décembre 2011 pourrait donc se dérouler dans la salle communale.

4. NOMINATION DES PRÉSIDENT-E-S ET VICE-PRÉSIDENT-E-S DES LOCAUX DE VOTE POUR 2012

M. le Vice-Président présente la liste pour le 11 mars, 22 avril, 17 juin, 23 septembre, 14 octobre et 25 novembre 2012, à savoir :

Présidente : **Mme Corinne Herzig Davidovic**
Suppléante de la Présidente : **Mme Valérie Froelicher**
Vice-Président : **M. Ulrich Wenger**
Suppléant du Vice-Président : **M. Pierre-André Mathez**

Cette proposition est acceptée par 11 oui et 1 abstention.

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Travaux de coupes dans le village

M. Gunter indique que des sondages sont actuellement effectués dans le village, mandatés par la Confédération. En effet, le bâtiment de la douane 1 (direction Pougny) sera raccordé à la fibre optique. Pour information, la commune a également fait part de son intérêt pour l'installation d'un réseau de fibre optique.

b) Déprédation au chemin de Champlong

M. Bono rebondit sur les actes de vandalisme du chemin de l'Ecole pour faire remarquer qu'un poteau a été déplacé et renversé au chemin de Champlong après le festival BiubStock.

c) Nouveau réseau TPG en décembre 2011

Mme Calame tient à évoquer certaines aberrations dans les nouveaux horaires (bus K). En effet, les bus quittant la gare de Pougny en direction de Chancy partiront peu de temps avant l'arrivée du train.

M. Beuchat précise que ces informations ont déjà été communiquées à plusieurs reprises aux TPG. De nombreux paramètres doivent être collectés et il est difficile, voire « impossible » pour eux de synchroniser tous les horaires de bus en lien avec ceux des trains de la gare de Chancy-Pougny.

M. Bruhin relève aussi que les bus partent souvent en avance. De ce fait, les étudiants/enfants manquent régulièrement le bus.

Mme Maret indique que les chauffeurs de bus sont tenus de respecter les horaires sous peine de blâme.

d) Site archéologique dans les bois de Chancy

Mme Calame a vu que des travaux sont prévus par le Service cantonal d'archéologie sur le site de Chancy et elle souhaite savoir si le dossier est suivi par la commune.

M. Gunter précise qu'à ce jour la commune n'a reçu aucune nouvelle concernant la conservation de la tuilerie romaine du bois de Fayes. Il se renseignera au sujet de la demande de travaux déposée récemment.

e) Parking au chemin de l'Ecole

Mme Putton a remarqué que les travaux concernant le parking extérieur sis au chemin de l'Ecole touchent à leur fin, raison pour laquelle elle aimerait obtenir des renseignements à ce sujet et plus particulièrement la manière dont seront attribuées les places de parc.

M. Beuchat confirme la fin prochaine des travaux. Quelques places de parc seront louées aux riverains du chemin de l'Ecole et de l'immeuble route de Bellegarde 55. Un projet de contrat de bail est à l'étude. La mairie est en attente d'une décision du DCTI pour un panneau de stationnement « *Maximum 15h00 les jours ouvrables de 08h00 à 19h00* », qui devrait être installé sitôt les travaux achevés pour éviter que des véhicules demeurent stationnés des mois sans bouger, ainsi que pour la mise en propriété privée de 6 places louées.

f) FC Etoile-Laconnex

M. le Vice-Président informe la commune de Chancy que le football club de Laconnex désire se rapprocher des communes avoisinantes. A ce propos, il demande d'une part, si la salle de gymnastique aurait des disponibilités et d'autre part, s'il y aurait la possibilité d'utiliser occasionnellement le terrain de football.

M. Gunter fait savoir que la salle de gymnastique est occupée par le Groupement sportif de Chancy, ainsi que d'autres associations/clubs sportifs. Par conséquent, il est difficile de trouver un créneau horaire. Concernant le terrain de football, la demande devrait être affinée pour voir dans quelle mesure celle-ci est réalisable.

M. le Vice-Président indique qu'une subvention est versée actuellement à la commune de Laconnex. Il semble qu'il serait plus approprié que la subvention soit versée directement au Club de football.

M. Gunter précise que cette modification doit être formulée par écrit.

M. le Président lève la séance à 21h00.



Le Vice-Président du Conseil municipal
Reynald Hugon



La Secrétaire du Conseil municipal
Corinne Herzig Davidovic



La Secrétaire
Patricia Gafner